

# **COMMUNIQUE**

## **Bamako, 30 Novembre 2018**

### **Observation des concertations régionales sur la réorganisation du territoire**

La Coalition pour l'Observation Citoyenne des Elections au Mali (COCEM) est une Plate-forme d'Organisations nationales de la Société civile mise en place pour promouvoir la démocratie malienne et contribuer à la fortification de l'Etat de droit à travers leur engagement dans des activités d'observation citoyenne des élections au Mali.

Le gouvernement du Mali avait suivant la loi n°2012-017 du Mars 2012, procédé à la création de nouvelles circonscriptions administratives régionales. Cette loi prévoit aussi que la mise en œuvre de la réorganisation territoriale se fait progressivement sur cinq (5) ans, pour compter de sa date de promulgation. Ce délai est arrivé à expiration le 2 mars 2017, le processus ayant été interrompu suite à la crise multidimensionnelle que le Mali a connue à partir de Mars 2012.

Les exigences liées au développement local en mode décentralisé et la crise multidimensionnelle de 2012 ont montré les limites de la réorganisation territoriale de 2012 face aux contraintes de :

- L'étendue de certaines régions,
- La non-effectivité de la création et de l'organisation des services publics suivant les trois niveaux de déconcentration,
- L'impossibilité pour les représentants de l'État d'assurer leur mission de contrôle sur des vastes ressorts territoriaux,
- L'augmentation et la complexification des questions politiques, économiques et sociales,
- Les difficultés de concevoir des schémas d'aménagement du territoire opérationnels,
- Le sentiment de certains citoyens d'être laissés à eux-mêmes,
- Les menaces sur la cohésion nationale et la paix.

Afin de corriger ces insuffisances, le gouvernement a proposé un avant-projet de texte pour être débattu lors des conférences régionales sur l'ensemble du territoire.

Ces concertations visent à :

- Rapprocher davantage l'administration des populations ;
- Redimensionner les grands espaces pour permettre à l'État de mieux encadrer les collectivités territoriales et de favoriser l'atteinte des objectifs de développement économique, social et culturel ;
- Prendre en compte les avis et les suggestions raisonnables des populations ;
- Proposer, à une instance nationale de validation de la réorganisation territoriale, un projet fondé sur les réalités socio-culturelles et économiques de chaque région et

permettant de faire face aux défis sécuritaires et de promotion d'un développement local équitable.

C'est ainsi que le gouvernement a organisé les conférences régionales sur la réorganisation territoriale initialement prévues du 6 au 10 novembre qui ont finalement eu lieu du 13 au 17 Novembre 2018.

## **Participation**

### **- Effectivité de la participation des parties prenantes**

D'une manière générale, les conférences ont vu la présence des préfets, des présidents des conseils régionaux, des présidents des conseils de cercle, des maires, des autorités traditionnelles, des représentants des partis politiques, des leaders religieux et des représentants de la société civile. Les conférences ont été présidées par les gouverneurs des régions et ont vu la participation d'experts facilitateurs désignés par le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation. Des rapporteurs généraux ont été désignés pour les prises de note et l'élaboration des rapports des concertations régionales.

Il faut noter l'absence des représentants des partis politiques de l'opposition qui ont respecté le mot d'ordre de leurs partis respectifs quant au boycott des concertations régionales.

### **- Présence des médias**

Les observateurs ont noté que la couverture médiatique des concertations régionales était assurée par les différents médias publics et privés.

### **- Sécurité des lieux des concertations régionales**

Dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou et le district de Bamako ; la couverture sécuritaire des lieux des concertations était assurée par les forces de l'ordre (Police, Gendarmerie et Garde Nationale).

A Kidal, la sécurité était assurée par la CMA (Coordination des mouvements de l'Azawad).

### **- Participation de la population aux concertations**

L'accès à la salle de conférence était libre pour la population dans les régions observées excepté pour la région de Ségou où le respect de la liste de participants était rigoureux.

### **- Organisation des concertations régionales**

De l'aspect organisationnel, les observateurs de la COCEM ont relevé que :

Les documents de base notamment les propositions de découpage, les Termes de Références (TDR) ont été distribués aux participants. Chaque région disposait du projet de découpage de sa localité. Par ailleurs, les participants ont déploré la mise à disposition des termes de références des concertations d'une manière tardive chose qui a affecté leurs préparations en vue de leur participation aux concertations.

A la suite des cérémonies d'ouverture, les concertations ont démarrés par des présentations lors de plénières suivies de débats et de discussions. Les participants ont par la suite été répartis dans des commissions de travail ayant un président, un rapporteur et un facilitateur.

Les travaux de groupe ont été suivis des restitutions en plénière et des rapports des travaux de commission ont été élaborées.

Les communications ont été faites en français ainsi que dans les langues locales et la liberté d'expression était globalement respectée.

La répartition dans les commissions était faite de manière libre selon l'intérêt des participants.

Lors des concertations régionales, il a été clarifié qu'il s'agit de proposition qui vont faire par la suite l'objet de validation par les autorités compétentes. Il faut préciser aussi que les résultats des conférences régionales feront l'objet d'une validation lors d'une conférence nationale qui pourrait se tenir à la fin du mois de Janvier selon des informations concordantes avant d'être soumis à l'assemblée nationale comme projet de loi.

#### - **Qualité des débats :**

Les experts facilitateurs de l'administration sont venus aux concertations régionales munis de l'avant-projet de texte relatif à la réorganisation du territoire. Les observateurs de la COCEM notent que les acteurs politiques et de la société civile régionale ont préparé des propositions qu'ils ont exposées lors des concertations.

Généralement, les débats ont débuté par un état des lieux sur le découpage présent et l'effectivité du modèle de décentralisation actuel.

Les débats ont principalement tournés autour de certains cercles voulant être érigés en région ou de certains autres cercles qui refusent d'être affiliés à de nouvelles régions. Les raisons principales cités par les participants sont relatifs à des questions traditionnelles ou d'anciennes rivalités existantes entre cercles, communes, quartiers, villages et fractions.

Il faut noter que les débats lors des concertations de Bamako ont été particulièrement houleux ceci étant que la création de nouvelles communes nécessite le repartage des quartiers existants entre lesdites communes choses qui a suscité plusieurs oppositions aux propositions du gouvernement.

Les observateurs de la COCEM notent le rôle positif joué par la chefferie traditionnelle dans la médiation des discussions ayant conduits à la préparation des populations pour les concertations. Les chefs de villages sont intervenus lors des débats au cours des concertations pour calmer les esprits et recentrer les discussions.

#### **Constats**

La COCEM note que les conférences régionales tenues du 13 au 17 Novembre se sont déroulées dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Kidal et le district de Bamako. Par ailleurs, la COCEM a noté la non-tenu des concertations régionales dans la région de Gao où certaines composantes de la société civile et des groupes armés se sont opposés à la tenue des concertations.



La COCEM a relevé la faible participation des jeunes et des femmes dans les travaux des concertations régionales.

La COCEM a également noté que les documents de base n'ont pas été mis à la disposition des participants à temps leur permettant de mieux préparer les travaux des concertations.

La coalition a également noté la non-participation des partis politiques de l'opposition dans les différentes régions et le district de Bamako.

### **Recommandations**

A l'issue des observations, la COCEM formule les recommandations suivantes :

1. La COCEM exhorte le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation de procéder à la publication de tous les rapports des concertations régionales ayant eu lieu sur son site web et ce dans les plus brefs délais ;
2. La COCEM invite les autorités Maliennes à tout mettre en œuvre pour que les concertations puissent se tenir dans la région de Gao et à mettre à la disposition des participants les documents de base avant les travaux afin de leur permettre de s'y préparer ;
4. La COCEM recommande aux acteurs prenant part aux concertations de favoriser une participation effective des femmes et des jeunes dans les prises de décisions au niveau régional ;
5. La coalition exhorte le gouvernement à poursuivre ses efforts d'inclusion, d'impartialité et de transparence dans la mise en œuvre des propositions faites lors des concertations régionales ;
6. La COCEM invite le gouvernement à publier un chronogramme précis pour la suite des travaux relatifs au découpage administratif ;
7. La COCEM invite le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation à publier les termes de références et toute documentation nécessaire aux assises des concertations nationales et ce dans un temps raisonnable afin de permettre aux différentes parties prenantes de s'y préparer convenablement.